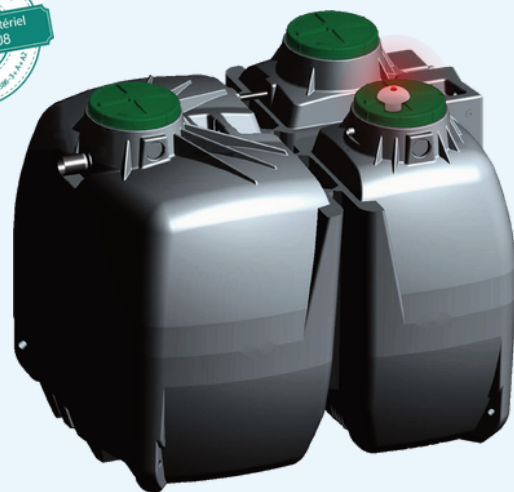


BIOXYMOP MICROSTATION D'ÉPURATION DE 5 ET 6 EH

AVEC DÉCANTEUR PRIMAIRE DE 3M
POLYÉTHYLÈNE (PE)

6027

cuva eau



1

DÉFINITION TECHNIQUE

Les micro-stations BIOXYMOP sont conçues selon le procédé de culture fixée immergée aérobie. Elles permettent de traiter des eaux usées domestiques issues des habitations individuelles. Conçu pour être simple et facile à installer, ce système vous garantit un traitement des plus efficaces.

2

FONCTIONNEMENT

Les micro-stations sont composées de 3 compartiments :

- Décanqueur primaire de 3 m³
- Bassin d'aération
- Clarificateur

Les eaux usées domestiques arrivent dans le décanqueur primaire où sont retenues les matières les plus lourdes au fond et les flottants en surface. L'effluent prétraité passe ensuite dans le bassin d'aération où les pollutions dissoutes sont éliminées par les bactéries épuratrices fixées sur les supports libres. La dernière étape du traitement s'effectue dans le clarificateur. L'effluent traité y est séparé des matières en suspension. Le système AIRLIFT permet la recirculation des effluents vers le décanqueur primaire. L'effluent traité répond aux exigences de la norme EN12566-3 et de l'arrêté du 07/09/09 modifié. Les eaux usées traitées peuvent être rejetées selon deux modes :

- par drainage et infiltration dans le sol (à privilégier).
- par déversement dans le milieu hydraulique superficiel, sous réserve du respect des prescriptions techniques en vigueur et d'une autorisation d'un bureau d'études.

3

MISE EN SERVICE & ENTRETIEN

Une assistance à la mise en service est offerte avec le produit. Par la suite, nous conseillons fortement de souscrire un contrat d'entretien auprès d'un spécialiste agréé SIMOP, pour garantir une efficacité durable du dispositif, sur la base d'une visite annuelle.

GARANTIE

4

CUVAEAU garantit que les micro-stations de la gamme Bioxymop permettent de traiter les eaux usées domestiques conformément aux exigences réglementaire en vigueur au moment de leur installation. Ces performances sont garanties dans les conditions normales d'utilisation, d'entretien et de maintenance conformément aux prescriptions du guide de l'utilisateur. La cuverie est garantie 10 ans, si les conditions de pose et d'installation ont été respectées. Les éléments électromécaniques sont garantis 1 an dans des conditions normales d'utilisation. La période de garantie débute le jour de l'installation de la microstation chez l'utilisateur.



AVANTAGES

- Emprise au sol très faible
- Système Plug & Play
- Monocuve
- Très faible consommation énergétique
- Faible profondeur
- Vidange tous les 36 mois
- Coût d'entretien réduit
- Pose en espaces verts ou sous chaussée
- Pose avec nappe phréatique
- Système gravitaire
- Bonne tolérance aux variations de charges
- Sans odeur
- Sécurisé par une alarme

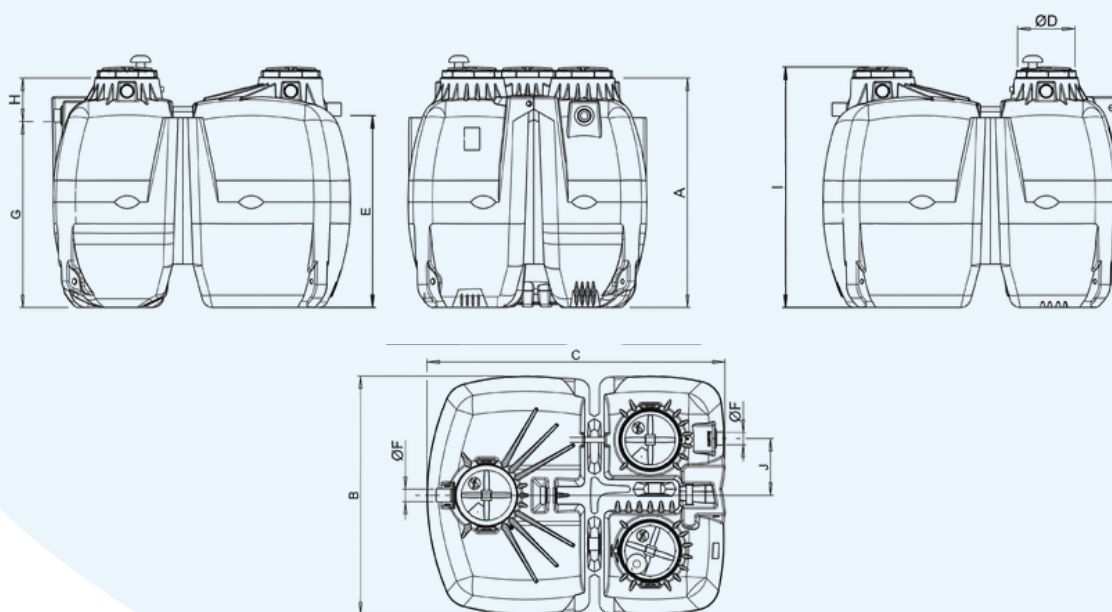
BIOXYMOP MICROSTATION D'ÉPURATION DE 9 ET 12 EH

AVEC DÉCANTEUR PRIMAIRE DE 3M
POLYÉTHYLÈNE (PE)

6030



Dimensions de la microstation



	A	B	C	ØD	E	ØF	G	H	I	Volume ETC	Volume utile	Poids
BIOXYMOP6027/05	1850	1912	2405	400	1550	100	1500	350	1940	110 litres	5060 litres	370 kg
BIOXYMOP6027/06	1850	1912	2405	400	1550	100	1500	350	1940	130 litres	5060 litres	370 kg



Les modèles BIOXYMOP6027/05
sont reconnaissables par un marquage «5 EH».



Option :

RH2/4031 – Rehausse à visser de 300 mm
recoupable tous les 50 mm

BIOXYMOP MICROSTATION D'ÉPURATION DE 5 ET 6 EH

AVEC DÉCANTEUR PRIMAIRE DE 3M
POLYÉTHYLÈNE (PE)

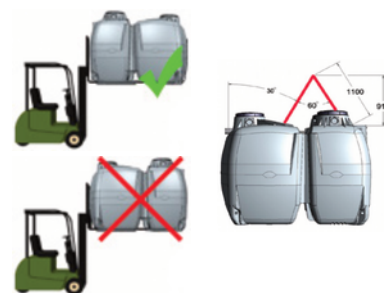
6027

cuva^{eau}

MANUTENTION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE

La hauteur maximum de remblai sans dalle de reprise des charge est de 600 mm. Niveau maxi de la nappe = 1,5 m du fond de la cuve. Remplissage de la cuve par le bassin d'aération.

La cuve possède des passages de fourches destinés aux chariots élévateurs pour faciliter la manutention. L'utilisation de rallonges de fourche est fortement recommandé pour la sécurité lors de la manutention. Le levage peut être également réalisé par le biais de sangles de levage en utilisant les anneaux de levage prévus à cet effet.



RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

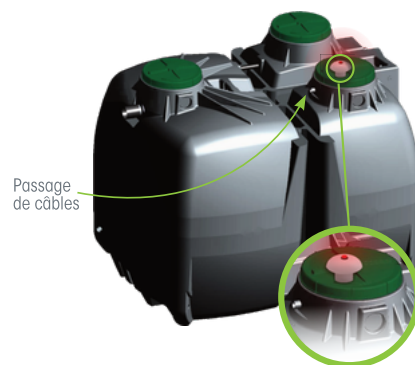
L'entrée et la sortie de la micro-station sont identifiées par des inscriptions (cf photos). La micro-station possède des manchons DNI100 en entrée/sortie et est prête à être raccordée avec du tube PVC DNI100. Les canalisations d'arrivée et de sortie des effluents doivent présenter une pente de 2% minimum (attention : tenir compte du tassement du terrain). Aucun coude à 90° ne doit être présent 1 m avant l'entrée et après la sortie de la micro-station.

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Au cours du terrassement, mettre en place un fourreau de diamètre 60 mm minimum entre la microstation et le tableau électrique général. Le compresseur est fourni avec 1 m de câble. Il est donc nécessaire de tirer un câble de section 1,5 mm² (pour une alimentation en 230 V + terre) jusqu'à la micro-station, en l'introduisant dans le passe-câble du trou d'homme. Important : Le passage de fourreau et le tirage de câble sont impératifs avant la visite d'assistance à la mise en service, offerte avec le produit.

Avant toute intervention sur le matériel électrique, mettre l'installation hors tension. Le branchement peut être fait sur une prise avec une protection différentielle de 30 mA.

Le branchement en direct sur un disjoncteur différentiel n'est pas obligatoire, mais conseillé. Le câble du compresseur est raccordé avec la prise mâle, sur laquelle est emboîtée la prise femelle. Installer la prise femelle sur votre câble d'alimentation et brancher les 2 pour mettre la microstation en fonctionnement. Boucher le tuyau de passe-câble à l'aide d'une bombe de mousse expansive.



VENTILATION ET PRISE D'AIR

Le raccordement de la ventilation de la micro-station doit respecter le XP DTU 64.1. L'illustration ci-contre présente les piquages de raccordement pour les ventilations primaire et secondaire sur la micro-station. L'entrée d'air est assurée par la canalisation de chute des eaux usées en ventilation primaire dans son diamètre (100 mm minimum) jusqu'à l'air libre et au-dessus des locaux habités. Les gaz de fermentation doivent être évacués par un système de ventilation muni d'un extracteur statique ou éolien situé à 0,40 m au dessus du faîtage et à au moins 1 m de tout ouvrant et toute autre ventilation.

Remarque : Vérifier la présence ducarré demousse semi-rigide 100 x 100 mm à l'entrée du tuyau de ventilation secondaire (*), pour contenir les mousses de démarrage et les ETC, tout en laissant passer l'air.

